

**PROCESSUS DDRC A L'EST
DE LA RDC : NOUVELLE
APPROCHE COMMUNAUTAIRE
ET PERSPECTIVES
D'AVENIR.**

Kinshasa, le 17/08/2020

LE PROCESSUS DDRC A L'EST DE LA RDC : NOUVELLE APPROCHE COMMUNAUTAIRE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

I. INTRODUCTION ET CONTEXTE

En octobre 2019, lors du passage de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat et Commandant Suprême des Forces Armées Congolaises et de la Police, dans les provinces de l'ITURI, du NORD-KIVU et du SUD-KIVU, celui-ci avait présidé, à BUKAVU, une réunion du Conseil National de la Défense, offrant ainsi l'espoir et l'opportunité pour la pacification de la partie Est de la RDC.

La tenue du Conseil National de Sécurité élargi aux Cinq Gouverneurs de l'Est de la RD Congo avait permis à Son Excellence Monsieur le Président de la République de renouveler sa ferme volonté d'éradiquer définitivement le phénomène des Groupes Armés locaux et étrangers qui sévissent sur le territoire national, principalement à l'Est de la RDC.

Sur instruction du Chef de l'Etat, une commission interprovinciale chargée de la Sensibilisation, du Désarmement, de la Démobilisation et de la Réinsertion COMMUNAUTAIRE a été créée et mise en place dans les provinces du Nord Kivu et du Sud-Kivu par un Arrêté Interprovincial.

Malheureusement, il s'avère que malgré les efforts fournis, le contexte sécuritaire des provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri se caractérise actuellement par :

- ◆ La persistance et l'activisme de 118 groupes armés dont 43 au Nord-Kivu, 66 au Sud-Kivu et 9 en Ituri ;
- ◆ L'exacerbation des hostilités caractérisées par des violations graves des droits humains ;
- ◆ Ces situations préoccupantes ont eu des conséquences multiples dans les trois provinces (ITURI, NORD-KIVU et SUD-KIVU), notamment en ce qui concerne l'occupation et l'exploitation illégale des ressources naturelles (produits miniers : or, coltan, cassiterite), des produits forestiers (le bois), des produits de pêche (poissons), et les produits agricoles (café, cacao), etc...
- ◆ La même situation n'a pas épargné le secteur de l'économie : une fiscalité trop lourde et qui favorise plutôt la fraude et l'incivisme fiscal ;
- ◆ La difficulté liée aux infrastructures, qui fait que les produits agricoles pourrissent dans les milieux agricoles ;
- ◆ L'insuffisance des stratégies des opérations militaires ne permettant pas l'éradication rapide et définitive des groupes armés ;

- ◆ La complicité de certains membres des communautés avec les groupes armés rendant ainsi difficile les opérations militaires dans certaines zones ;
- ◆ Du système de financement de l'armée par les "états des besoins" difficilement contrôlable ;
- ◆ De l'approche inadéquate qui consiste à accepter les "cahiers des charges" des groupes armés, ce qui conforte les Chefs de guerre à la récidive, à l'économie de guerre, aux ingérences extérieures, etc...
- ◆ Les résultats mitigés du processus DDR I, II et III à la suite du faible encadrement des ex-combattants ;
- ◆ Le faible consensus et coordination entre les acteurs clés impliqués dans le secteur DDR, y compris le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers ;

Il y a donc nécessité, pour les acteurs de ces 3 Provinces de l'Est de la RD Congo, de se focaliser sur la promotion du DDR Communautaire en vue de fournir des réponses adaptées et durables aux questions des groupes armés.

II. JUSTIFICATION DE LA NOUVELLE APPROCHE DDR COMMUNAUTAIRE et NOUVELLES PERSPECTIVES

Après analyse du contexte, cette nouvelle approche présente des opportunités ci-après :

1. Une bonne analyse des causes, des effets, et des réponses locales adaptées et durables à apporter dans le cadre de développement ;
2. Une meilleure connaissance de la "géographie et de l'ancrage socio- politique et idéologique" des groupes armés ;
3. L'approche DDRC donne l'avantage d'inclure dans les différents projets la SENSIBILISATION DES COMMUNAUTÉS LOCALES et leur IMPLICATION dans la Réintégration et la Réinsertion socio-économique des ex-combattants ;
4. En effet, la DDRC répond bien aux insuffisances connues des DDR classiques, notamment en ce qui concerne le désarmement, la démobilisation et le suivi continu des ex-combattants dans leurs communautés respectives. Ce qui réduit le risque de retourner dans les groupes armés.
5. Il faut, désormais, "démilitariser" le DDRC : ces combattants sont avant tout des civils et ne rêvent que de retourner à la vie civile. Les envoyer systématiquement dans les camps militaires à Kamina, Kitona, Kanyama-Sese, etc... est contre performant : à la fin, ils s'évadent, retournent dans leurs villages et, affamés, se font de nouveau recruter et deviennent des bandits à mains armées ;
6. Le DDRC met un accent sur un investissement dans la Réintégration et la Réinsertion socio-économique des ex-combattants, leur fournir un "filet de sécurité" au début, les

former dans un temps court puis les aider à devenir productifs et utiles à leurs communautés ;

7. Permet une couverture plus large et toucher les communautés, répondre aux besoins sociaux locaux, des infrastructures, de la facilitation du commerce et de l'exploitation des ressources naturelles ;
8. Il est temps de sortir définitivement de ces négociations stériles et accords avec les groupes armés : plus question des " cahiers des charges" qui perpétuent le récidivisme et la manipulation politicienne des groupes armés. Ceux qui prennent les armes contre leur pays et contre leurs communautés doivent être considérés comme FORCES NEGATIVES et être frappés par l'Armée. Certaines alliances contre-nature entre l'Armée et certains groupes armés doivent être prohibées.
9. Impliquer les ex-combattants dans les choix volontaires des professions selon leurs compétences et expériences professionnelles.
10. Impliquer les ex-combattants dans les Comités et/ou Antennes territoriaux pour l'élaboration et le suivi des Plans Locaux de Développement et Plans Locaux de Sécurité.

L'approche communautaire envisagée se résume en ceci :

But : RESTAURATION DE LA PAIX ET DE LA SECURITE DURABLE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EST DE LA RD CONGO

Pilier	Objectifs	Rôles des Acteurs
<p>Restauration de l'autorité de l'Etat</p> <p>Cible : Renforcement des capacités institutionnelles de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Administration de la Justice ; -Administration Territoriales et locale ; -Gouvernance sécuritaire local y compris la relation civilo-militaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Décentralisation de l'administration de la Justice ; - Création des tribunaux spéciaux ; - Formation et déploiement des unités spécialisées de la PNC (Proximité, Protection et Genre, PIR, Frontière, Mine...) ; - Formation et accompagnement des ETDS ; - Développement et mise œuvre de plans locaux de développement, sécurité et de paix ; - Construction ou réhabilitation des infrastructures ; - Equipement et fonctionnement. 	<p>Sous la coordination du Gouvernement Provincial avec l'orientation du Gouvernement Central.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Starec-ISSSS, CIAP-DDRC, <p>Monusco, Bailleurs des fonds, Agences UN, ONGI, ONGs Nationales et Locales</p>
Dialogue	- Engagement collectif pour trouver	Sous la coordination du

<p>communautaire</p>	<p>des solutions durables aux problèmes de groupes armés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Campagne de désolidarisation ; - Sensibilisation des groupes armés pour la reddition ; <p>- Renforcement de la cohésion sociale ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourparlers directs avec les différents leaders des groupes armés ; 	<p>Gouvernement Provincial</p> <p>avec l'orientation du Gouvernement Central.</p> <p>Acteurs à impliquer au niveau de province :</p> <p>STAREC, CIAP-DDRC, FARDC, PNC, ANR, DGM, Société civile, ONG Nationale, Organisations Communautés, Députés, Eglises, Jeunesse, Femmes, Chefs locaux, journalistes, FEC y compris les GAs.</p>
<p>Désarmement, Démobilisation Communautaire des combattants armés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création et prise en charge des sites de transits de désarmement et démobilisation des miliciens ; - Assurer la sensibilisation et orientation des combattants dans la vie civile ; - Mobilisation des communautés autour des opérations de DDR-C ; 	<p>Sous la coordination du Gouvernement Provincial avec l'orientation du Gouvernement Central.</p> <p>Acteurs à impliquer au niveau de province :</p> <p>Service Techniques : STAREC, CIAP-DDRC, FARDC UEPNDDR.</p> <p>Autres : Société civile, ONG Nationale, Organisations Communautés, Députés, Eglises, Jeunesse, Femmes, Chefs locaux, journalistes, FEC y compris les groupes armés.</p>
<p>Réinsertion et Réintégration socio-économiques</p>	<p>Occupation/encadrement des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ex-combattant, - Jeunes désœuvrés, victime et vulnérables ; - Femmes victime et vulnérables ; - Populations vulnérables touchées par les atrocités. - Orientation pour l'Intégration dans l'armée conformément à la politique en la matière <p>Filières :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Agriculture, Pêche et 	<p>Sous la coordination du Gouvernement Provincial avec l'orientation du Gouvernement Central.</p> <ul style="list-style-type: none"> o Starec-ISSSS o CIAP-DDRC, o Monusco, Bailleurs de fonds, Agences UN, ONGI, ONGs Nationales et Locales o Bailleurs, BM, UE, USAID,

	<p>Elevage ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Infrastructure (Route, Construction de marche, Centre de promotion de jeunes, femmes et enfants) ; ○ Formation professionnelle ; ○ Création de coopératives rurales et communautaires de jeunes et femmes ; <p>Création des mutuelles de solidarités d'épargne villageoise...</p>	Investissements Privés.
Relèvement communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Appui activités de retour de déplacés dans leur milieu ; - Appui aux retournées volontaires ; - Réhabilitation des structures sociales de base (Centre de Sante, Ecole, Abris, Marches, routes...) ; - Formation des jeunes et femmes à la culture de paix ; - Appui aux initiatives de relances agricoles 	<p>Sous la coordination du Gouvernement Provincial avec l'orientation du Gouvernement Central.</p> <p>Monusco, Bailleurs de fonds, OCHA et Partenaires Humanitaires...</p>
Gouvernance Economique	<ul style="list-style-type: none"> - Relance des secteurs : minier, pêche, café, électricité, pétrole, sites touristiques Epulu et Mont OYO... 	Gouvernement Central et Provincial Investisseurs et Bailleurs.
Coordination du processus DDR	<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation et complémentarité des acteurs du Gouvernement 	<p>Gouvernement Central et Provincial :</p> <p>MNS, STAREC, UEPNDDR, FARDC, CIAP-DDRC, MONUSCO (DDR, SSU et PA)</p>

III. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Les programmes des gouvernements provinciaux doivent être soutenus pour les investissements locaux qui répondront aux besoins sociaux de base de ces populations.

Liberté est laissée à chaque province d'utiliser une structure de son choix pour la mise en œuvre. Néanmoins, l'efficacité de cette approche requiert une synergie et coordination des actions à tous les niveaux, c'est-à-dire niveau national et niveau provincial, avec le soutien de tous les partenaires impliqués, dont la MONUSCO.

IV. DEFIS DU PROCESSUS DDRC

- i)** insuffisance de financement structurel et budgétaire du DDRC ;
- ii)** faible investissement dans des projets structurants communautaires ;
- iii)** difficultés de coordination des interventions et des intervenants DDR dans le secteur : gouvernement (armée, services étatiques), MONUSCO, partenaires financiers, ong, etc...
- iv)** persistance de la pandémie à coronavirus ;

V. ATTENTES ET SUGGESTIONS

- ❖ Le Gouvernement Central est appelé à s'investir dans l'approche DDRC, lui doter des moyens financiers et logistiques et mettre des moyens conséquents à la disposition de l'Armée pour le DDR et des gouvernements provinciaux pour les plans de développement ciblés.
- ❖ Les partenaires financiers et techniques, les partenaires multilatéraux et bilatéraux, la MONUSCO et autres ONG sont invités à orienter les fonds jadis affectés ailleurs vers le Programme DDRC et créer une synergie d'approche commune sur la gestion de DDRC, dans le respect des spécificités des missions de chaque organisme (CIAP-DDRC, STAREC, etc...). Le secteur privé par les PPP et les investissements privés joueront également un rôle important si l'environnement administratif, fiscal, sécuritaire est assaini.

Fait à Kinshasa, le 17/08/2020

Pour la Province du SUD-KIVU

Pour la Province du NORD-KIVU

Pour la Province de l'ITURI

Théo NGWABIDJE KASI

Carly NZANZU KASIVITA

Jean BAMANISA SAIDI